

ANTI CALCAIRE UNIVERSEL

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

NOM GENERIQUE

ANTI CALCAIRE UNIVERSEL

UTILISATION

Produit inhibiteur du calcaire, pour le traitement préventif des eaux de piscines.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit acide : Irritant pour les yeux et la peau (avant dilution)

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Classification des substances utilisées dans cette préparation

A) 30 à 40% d'ACIDE PHOSPHONIQUE à 50%

N° CAS =6419-19-8

N° CE = 229-146-5

Classification : Xi, R36

B) <16% de lessive de soude à 30%

N° CAS =1310-73-2

N° CE = 215-185-5

Classification : C, R35

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INHALATION

Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES

Aucun, le produit n'est ni inflammable ni explosible

MOYENS D'EXTINCTION

Moyens appropriés : tous les moyens sont autorisés (eau, poudre chimique...).
Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

PRODUITS DE COMBUSTION CO, CO2, POx, NOx.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...

Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE Peut geler à des températures inférieures à -5°C.
Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

8 - CONTROLE DE L EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants (anti-acide) et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : liquide
COULEUR : incolore
ODEUR : inodore
pH à 20°C : 2,01 à 3,5
POINT D'EBULLITION : 102 °C.
POINT D'ECLAIR : non inflammable et n'émet pas de vapeurs inflammables.
EXPLOSIVITE : non explosible.
DENSITE : 1.12 - 1.18
SOLUBILITE DANS L'EAU : soluble en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

Produit acide : peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).

Attention : attaque de nombreux métaux (avec dégagement d'hydrogène possible)

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour les yeux et la peau (avant dilution).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Faible toxicité vis-à-vis de la vie aquatique.
 Elimination biologique par le milieu naturel produit lentement biodégradable.
 Non classé comme nocif pour les poissons, les invertébrés, les oiseaux.

Pas de bioaccumulation significative attendue.
 DCO apportée = 0.1 mg O₂ / mg de produit.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Petites quantités	Diluer à l'eau puis neutraliser avec un produit alcalin. Ou rincer à grande eau.
Grandes quantités	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Envoyer en centre de retraitement spécialisé.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU = 3265	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF ACIDE NSA (acide phosphonique)
<u>TRANSPORT TERRESTRE</u>	Classe 8 - Groupe d'emballage III - Liquide organique corrosif acide nsa, acide phosphonique. Etiquette danger : 8 - N° code danger = 80
<u>TRANSPORT MARITIME</u>	

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées 5L (LQ7)**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes au Règlement CE n°1272/2008 (GHS))

Classification et étiquetage Irritation oculaire cat2
 Irritation cutanée cat2



ATTENTION

Mention de danger

H315 Provoque une irritation cutané
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - Préventio

P102 Tenir hors de portée des enfants
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement d protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Interventio

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savo
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1999 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger

Xi - Irritant

Phrases R

36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau. Consulter un spécialiste.
- 46 - En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.

SUISSE :

-

ALLEMAGNE :

-

16 - AUTRES INFORMATIONS :Classement ICPE du produit :

Classification ICPE :non classé

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement sur ce produit.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **281119800**